



Conseil communal de Le Vaud
Bureau électoral

Elections à la Municipalité du 7 mars 2021

**Soirée de présentation
des candidat(e)s à la Municipalité**



: le lundi 8 février 2021



: Salle des Cîmes, Le Vaud



: 20h00

Mesures anti-COVID du Canton :

- ⇒ nombre de participants limité à 50 personnes,
- ⇒ port du masque 🧐 et gestes barrières obligatoires.

Participation sur inscription, jusqu'au 6 février

- ⇒ par email à : conseil.communal@levaud.ch
- ⇒ ou par téléphone au : 076 401 72 20

Premiers inscrits, premiers servis.

Les personnes non-inscrites se verront refuser l'entrée à la salle.



Comment voter correctement le 7 mars 2021 :

Election à la Municipalité

- Un seul bulletin de vote issu du matériel de vote
- 5 noms maximum
- Cumul interdit

Election au Conseil communal

- Un seul bulletin de vote issu du matériel de vote
- 45 noms maximum
- Cumul interdit

Petit rappel pour votre carte de vote :

⇒ Inscrivez votre date de naissance et pas la date du jour.

⇒ Signez votre carte avant de la mettre dans l'enveloppe de transmission.

Les résultats seront affichés à partir de 16h00 aux lieux suivants :

- Bâtiment Christinet
- Pilier public
- Administration communale
- Arrêt de bus de Mollenson
- Arrêt de bus du battoir
- Carrosserie Pégaitaz
- Fontaine « Pierre du billard »
- Panneau d'information du parking de La Garenne
- Stand de tir

... et disponibles sur le site internet de la Commune à partir de 18h00

2^{ème} tour :

Dépôt des candidatures à la Municipalité et au Conseil communal :

⇒ lundi 8 et mardi 9 mars jusqu'à 12h00.

Le bureau du Conseil communal vous remercie de votre attention.

